

L'identité numérique : comment la maîtriser ?

L'identité numérique, c'est quoi ?

Selon la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés),
« l'identité numérique d'une personne est ses différentes identités immatérielles, qui vont lui permettre d'accéder à des produits et services, principalement numériques. »

C'est l'ensemble des informations que tu laisses par exemple sur Internet, sur les réseaux sociaux ou les jeux en ligne, et que les utilisateurs trouvent sur toi sur le web. On parle aussi de réputation numérique ou de e-réputation.

Cela peut être :

- ton nom, ton prénom, ta date de naissance
- tes identifiants, tes avatars, tes pseudonymes
- les commentaires, photos, vidéos que tu publies
- ta géolocalisation sur ton téléphone

Mais comment se développe ton identité numérique ?

On distingue 3 grandes catégories de traces numériques :

les traces volontaires : ce sont les traces que tu as décidé de laisser (ex. : ton prénom, nom, date de naissance lors de la création d'un compte ou les photos et messages que tu publies sur tes réseaux)

les traces héritées : il s'agit de l'activité en ligne qui parle de toi mais qui ne vient pas de toi. Il peut s'agir d'une photo postée par un ami dans laquelle tu apparais ou une identification sur une publication.



les traces involontaires ou informatiques :

il s'agit par exemple des **cookies**, qui stockent des informations sur toi lorsque tu te rends sur un site Internet.

Des algorithmes analysent ensuite ton activité et ton identité numériques pour te proposer des contenus spécifiques.

Ta géolocalisation ou l'historique de ta navigation sur Internet sont également des exemples de traces involontaires.

Un cookie

est un petit fichier informatique, déposé et lu par exemple lors de la consultation d'un site Internet, de la lecture d'un courrier électronique ou de l'utilisation d'une application mobile.



Les 8 conseils pour préserver au mieux ton identité numérique au quotidien

1. **Prends** un antivirus performant et mis à jour
 2. **Divulgue** le moins d'informations possibles
 3. **Choisis** un mot de passe unique et fort (au moins 12 caractères avec des chiffres, des lettres, des caractères spéciaux) pour chaque compte
 4. **Mets** régulièrement à jour les applications et logiciels que tu utilises
 5. **Efface** régulièrement ton historique de navigation et les cookies sur les moteurs de recherche
 6. **Préfère** les navigateurs sécurisés
 7. **Tape** régulièrement ton nom dans les moteurs de recherche
 8. **Paramètre** tes comptes sur les réseaux sociaux
- Mets ton compte en mode privé
 - Assure-toi de la confidentialité des publications et des photos sur ton compte



Que fait la loi pour te protéger ?



Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a été adopté par l'Union Européenne en 2016 et est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il s'agit d'un texte réglementaire pour mieux encadrer le traitement des données personnelles.

Il a pour objectif de :

- **renforcer** les droits des personnes (ex. : le droit de rectifier ou effacer tes données et t'opposer à la collecte ou divulgation de celles-ci) ;
- **responsabiliser** les acteurs traitant des données (ex. : l'obligation de te demander explicitement ton consentement pour l'exploitation de tes données) ;
- **crédibiliser** la régulation (ex. : une coopération renforcée entre les autorités de protection des données).

Quels sont les risques si tu ne protèges pas ton identité numérique ?

- Usurpation d'identité
- Vols de données personnelles
- Fraude aux paiements en ligne (carte bancaire)
- Atteinte à la réputation

